

EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES  
MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

**Mauritanie**

Rome, 2014

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (<http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf>). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

## TABLE OF CONTENTS

Rédaction du rapport et personne de référence.....	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	5
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	16
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé? .....	23
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	32
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques? .....	41
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps? .....	47
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes? .....	50
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année? .....	53
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit? .....	59
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ? .....	60
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières? .....	64
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps? .....	65
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national? .....	68
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé? .....	71
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales? .....	74
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment? .....	76
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien? .....	78
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé? .....	80
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier? .....	87
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)? .....	89
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière? .....	90

## Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
Cheikh Ould Sidi Mohamed	Correspondant National Directeur Adjoint de la DPN/ MDEDD	cheikhysidi@yahoo.fr	N/A
Ethmane Ould Boubacar	Correspondant National Suppléant Chef Service à la DPN/MDEDD	ouldboubacar@yahoo.fr	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

### Introduction

S'il vous plait placez un texte d'introduction sur le contenu de ce rapport

La Mauritanie est un pays désertique par excellence caractérisé par une faible précipitation très variable dans le temps et dans l'espace. En dépit de cette réalité, le pays recèle encore d'importantes formations forestières réparties dans les différentes régions agro-sylvo-pastorales du pays. Il est important de signaler que la forêt selon le contexte Mauritanien est aussi différente des forêts conventionnelles. Les forêts Mauritaniennes font parties des formations forestières Saharo-sahéliennes et Sahéliennes (forêts tropicales sèches) . L'importance de ces formations forestières, en particulier les forêts reliques de Gonakiers (*Acacia nilotica*), provient de l'impotrance des produits et services qu'elles fournissent aux populations particulièrement dans le domaine de l'énergie et de l'élevage (pastoralisme). Selon les dernières évaluations de 2006, les combustibles ligneux couvrent encore environ 70 % des besoins énergétiques domestiques. Les formations forestières offrent également d'innombrables services aux populations en termes de produits forestiers non ligneux en particulier la gomme arabique ainsi que des pâturages aériens (feuilles, gousses, etc des espèces forestières fourragères apétibles) indispensables pour la survie des troupeaux et le développement de l'élevage pastoral pratiqué par les éleveurs du pays. Au-delà de ce jugement apparaît l'importance de l'évaluation des ressources forestières de la Mauritanie.

étude de bureau?

Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement	
étude de bureau?	no

# 1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

## 1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
... dont dotées de couvert d'arbres ( <i>sous-catégorie</i> )	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
... dont boisement ( <i>sous-catégorie</i> )	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
... dont expansion naturelle de la forêt ( <i>sous-catégorie</i> )	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
... dont par l'intervention humaine ( <i>sous-catégorie</i> )	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
... dont reboisement artificiel ( <i>sous-catégorie</i> )	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

## 1.2 Données nationales

### 1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
--------------------------------------	-------------	----------	------------------------------

1	Inventaire forestier du Sud-Ouest Mauritanien	Inventaire forestier	1981	Inventaire des forêts du Sud Ouest du pays par South Dakota State University; réalisé avec l'appui de USAID
2	Ressources forestières en Mauritanie	Ressources forestières	1999	Évaluation d'expert (extrapolation de 1980-1991-1999); réalisée avec l'appui de la CE-FAO
3	Inventaire des ressources forestières de la région de Guidimakha	État des ressources forestières	2001	Inventaire de la région la plus arrosée du pays; réalisé par la GTZ/ ECO-IRAM
4	Inventaire de l'occupation de sol de la rive droite du fleuve Sénégal	État de la Biodiversité	2004	Inventaire de la biodiversité sur une bande de 50 km le long de la rive droite du fleuve Sénégal; réalisé par le Projet Biodiversité Mauritanie- Sénégal
5	FRA 2010 Mauritanie	Évaluation des ressources forestières mondiales 2010	2010	Évaluation d'expert (extrapolation 2000-2005-2010);réalisé avec l'appui de la FAO
6	Etude prospective du secteur forestier en Mauritanie	secteur forestier	2001	État des ressources forestières en Mauritanie; réalisé dans le cadre du projet Régional en Afrique(FAO-CE)
7	Rapport national sur la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières en Mauritanie	État des ressources forestières	1999	État de lieu du couvert forestier en Mauritanie; réalisé la DEAR/MDRE
8	Écosystème forestier en rive droite de la vallée du fleuve Sénégal	Écosystème forestier	2001	Étude du milieu (Écosystèmes forestiers de la rive droite du fleuve Sénégal); réalisé par l'OMVS
9	Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	État des forêts	2002	État des ressources forestières; réalisé par le PREDAS/CILSS
10	Monographie nationale sur la diversité biologique de Mauritanie	Évaluation des ressources forestières	1998	État de la biodiversité (ressources forestières); réalisé par la DEAR/ MDRE
11	Etude Nationale sur la problématique de la biodiversité: Rapport de synthèse	État des ressources forestières	1998	État actuel et tendance de la flore et de la faune des milieux saharo-désertiques et sylvopastoraux; réalisé par le projet germano- mauritanien/ GTZ,
12	L'Expérience Mauritanienne sur l'Aménagement des Forêts Naturelles pour la Production de Bois	État des forêts	2002	État des forêts en Mauritanie; réalisé par le PREDAS/ CILSS

## 1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Boisement	Il est représenté par les sites de restauration des terres dégradées (ceintures vertes, fixation biologique des dunes, etc)
Reboisement	Il est représenté par les sites de protection et de conservation par reboisement surtout au niveau des zones forestières du pays (vallée du fleuve Sénégal en particulier, les deux Hodhs et l'Assaba)
Expansion naturelle de la forêt	Elle est représentée par les terres agricoles abandonnées et les jachères de longue durée
N/A	N/A

## 1.2.3 Données de base

Le seul inventaire forestier national qu'a connu le pays est celui réalisé en 1982, avec l'appui de USAID, par South Dakota State University. Cet inventaire a concerné que la partie sud du pays.

Il existe également quelques inventaires partiels des ressources forestières en Mauritanie. Ci-après les plus importants de ces inventaires forestiers:

1. un inventaire des ressources forestières de la région de Guidimakha (la région la plus arrosée du pays et qui renferme 5 forêts classées) réalisé en 2001 par GTZ / ECO – IRAM. L'inventaire a utilisé des images satellitaires SPOT-Landsat (1999/2000);
2. un inventaire de l'occupation de sol de la rive droite du fleuve Sénégal (le long du fleuve (600 km) mais sur seulement une profondeur de 50 km du lit de fleuve) réalisé en 2004 par le Projet Biodiversité Mauritanie- Sénégal. L'inventaire a utilisé des images satellitaires Landsat (2004);
3. inventaire de deux forêts classées (au niveau des régions du Trarza et de l'Assaba) réalisés en 2010 par la composante PNUD/SGP du projet MDG-Fund. Les deux inventaires ont été basés sur l'échantillonnage stratifié.

Vu qu'aucune donnée fiable et/ou actualisée sur l'état des forêts en Mauritanie n'est disponible à nos jours (Septembre 2013), nous étions contrariés à se baser sur l'avis des experts forestiers et sur les données existantes. en particulier les FRAs 2000, 2005 et 2010. De ce fait, les années de référence des données de base pour le présente FRA 2015 sont :

- Année de référence 1980 : Fontes J. 1985. étude sur l'évaluation des ressources forestières de la Mauritanie. Situation 1980-1885.
- Année de référence 1997 : Nema Ould Taleb . 1999. Ressources forestières en Mauritanie
- Années de référence 2013: Avis d'expert forestier

Il s'agit donc de se référer à la superficie de forêt estimée par les FRA des années 2010, 2005, 2000 et 1990 à savoir :

<b>Superficie de forêt (ha) 2010</b>	242 000
<b>Superficie de forêt (ha) 2005</b>	267 000
<b>Superficie de forêt (ha) 2000</b>	317 000

<b>Superficie de forêt (ha) 1990</b>	415 000
--------------------------------------	---------

**Boisement/Reboisement :**

Aucune donnée fiable n'est disponible pour le moment. Selon les estimations les superficies reboisées et boisées entre 1975 et 2010 avoisinent les 35 002 ha soit une moyenne de 1000/ha par an. Il est à noter que cette donnée mérite d'être confirmée sur le terrain par des inventaires. Egalement, il est indisponible de préciser les superficies boisées par rapport aux celles reboisées et d'évaluer leurs situations actuelles (taux de réussite).

Il est nécessaire à noter que la plus importante zone forestière du pays (24 sur 30 forêts classées) à savoir la vallée du fleuve Sénégal a connu des profonds bouleversements suite à la pression combinée de la sécheresse et de l'homme. En titre d'exemple, on cite une étude sur l'état de la dégradation des terres dans la vallée du Fleuve Sénégal réalisée en 2004-2005 par le CSE (Centre de Suivi Écologique - Kane A., 2003 - Processus de désertification dans la basse vallée et le delta du fleuve Sénégal. In Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Numéro hors Série – Février 2003. Tome I. Géographie – Sciences de la Nature. Pp. 269-286) de Dakar au compte du projet régional Biodiversité Mauritanie-Sénégal :

<b>THEME</b>	<b>1984 (ha)</b>	<b>2004 (ha)</b>	<b>Taux ded'évolution (%)</b>
Eau Permanente	50 779	67 028	31,99
Eau temporaire	581	20 824	3484,16
Végétation aquatique	6 652	52 144	683,88
Steppe arbustive	1 414 009	2 356 223	66,63
Savane arbustive à arborée	23 681	6 817	-71,21
Culture irriguée	51 619	211 844	310,39
Cultures pluviales	124 863	142 562	14,17
Sols nus inondables	199 153	400 628	101,16



Affleurement rocheux/ cuirasse	48 315	89 650	85,55
Mangrove	1445	977	-32,38
Forêt relictuelle	86 667	52 598	-39,31
Steppe arbustive à arborée	2 910 169	1 753 213	-39,75
Sol nu dunaire	187 313	147 946	21,01
Steppe arbustive sur plaine inondable	625 720	42 8 515	-31,51

(CSE, 2006)

L'interprétation de ces données confirme qu'il est irraisonnable de toujours considérer le taux de 10 000 ha/an de déforestation comme une constante utilisée dans les FRAs 2000, 2005 et 2010. Surtout que seule la savane arborée régresse en moyenne d'environ 17 000 ha sur 20 ans. Ajouté à ceci une augmentation nette de la superficie agricole (culture irriguée) qui est d'environ 8 000 ha/an.

Egalement, l'état, à travers plusieurs programmes et projets nationaux, a reboisé entre 1975 et 2010 environ 32 000 ha mais le taux de réussite de ces reboisements reste incertain face à une forte pression animale compte tenu du mode d'élevage extensif pratiqué par les éleveurs.

La propagation du prosopis dans les zones forestières et agricoles du pays constitue un fleau surtout qu'il affecte essentiellement les autres terres boisées et une partie des forêts y compris des forêts classées. L'augmentation annuelle des surfaces couvertes par le Prosopis au niveau des autres terres boisées a été estimée à 5010 ha/an en 1990, 3.800 ha/an en 2000 et 3.800 ha/an en 2005.

Les 10 zones humides stratégiques du pays se sont des terres inondées saturées d'eau pendant la totalité ou une partie de l'année. Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur les eaux intérieures stratégiques du pays :

Nom	Lieux	Superficies Globale (ha)	Superficie des eaux (ha)	Superficie des eaux permanentes (ha)
Lac de R'Kiz	Wilaya du Trarza	12 000	6500	300
Lac d'Alèg	Wilaya du Brakna	12000	6040	600
Lac de Mal	Wilaya du Brakna	5250	1700	20
La Tamourt en Nâaj	Wilaya du Tagant	70 000	8000	600
La mare de Mahmouda	Wilaya du Hodh Chargui	400 000	20 000	4000

La mare de Kenkossa	Wilaya de l'Assaba	6000	1200	800
Foum Gleita	Wilaya du Gorgol	198 000	16 000	9 000
Le Fleuve Sénégal	Wilayas du Guidimakha, Gorgol, Brakna et Trarza	2 750 000	120 000	16 630
Diawling	Trarza	50 000	15 600	8000
Chat Tboul	Trarza	15 000	6000	200
Autres zones humides hors vallée fleuve Sénégal	Brakna, Assaba, Hodh El Gharbi, Hodh Chargui et Tagant	25 125	11 175	0

Source : DPN 2011

### 1.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 1.3.1 Ajustement

Aucune donnée fiable n'est disponible pour réajuster les données existantes .

#### 1.3.2 Estimation et prévision

En absence des nouvelles données fiables qui traitent l'ensemble des zones forestières du pays, la superficie de forêt pour 2015 a été estimée sur base des avis d'expert et les données officielles des FRAs nationales 2000, 2005 et 2010.

Concernant les autres terres boisées, les données indiquée par l'inventaire national de 1981 et par l'étude sur l'état des ressources forestières nationales de 1999, comme des données de référence pour ce FRA 2015.

Selon les experts forestiers nationaux, la pression anthropique (agricole et pastorale en particulier) a touché l'ensemble des terres forestières du pays. De ce fait, la superficie des autres terres boisées a connu elle aussi beaucoup de changement depuis 1991. A titre d'exemple, on cite entre autres :

- 4000 à 6000 ha /an des terres forestières (forêts et autres terres boisées) sont aménagées en terre de culture pour irriguée (Direction de l'Agriculture 2010). L'augmentation considérable de la superficie des cultures pluviales (Diéri) qui a passé de 15000 ha en 1990 à 203000 ha en 2010 est un indicateur pertinent sur la réduction de la superficie des autres terres boisées du pays;
- En 2010, environ 70 % de la consommation nationale en énergie domestique est couverte par les combustibles ligneux (Direction de la protection de la nature).
- Le déficit en pâturage (le rapport entre le besoin du cheptel et la capacité de charge des parcours), selon les bonnes et/ou mauvaises années, varie de 1 à 2 millions UBT/an. Généralement, ce déficit est compensé par les pâturages aériens (PFNL des forêts et autres terres boisées) (Direction de l'élevage et la DPN 2013)

- Entre 2007 et 2013, la moyenne des superficies brûlées des parcours (prairies et formations forestières) est estimée à environ 322 540 ha (Direction protection de la nature 2013)

Dans le FRA 2010, l'évaluation a été basé sur l'hypothèse d'une déforestation d'ordre de 5000 ha /an pour les forêts et de 10 000 ha /an pour les autres terres boisées.

**Les experts forestiers, consultés lors de l'élaboration de l'actuel FRA 2015, donnent un avis presque unanimes pour une légère amélioration de l'état des formations forestières du pays par rapport aux années 80 et 90. Les experts estiment que le taux de la déforestation et la dégradation des forêts et des terres forestières est encore élevé. Ce taux voisine le 4000 ha/an au niveau des forêts et de 4000 ha/an au niveau des autres terres boisées.**

### 1.3.3 Reclassement


Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA

## 1.4 Données

Tableau 1a













Categories		Area (000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt	415	317	267	242	224.5
	Autres terres boisées	3110	3110	3110	3060	3040
	Autres terres	99545	99643	99693	99768	99805.5
	... dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	10	10
	Eaux intérieures	0	0	0	0	0
	TOTAL	103070.00	103070.00	103070.00	103070.00	103070.00

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015		Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an)1				... dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)			
		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
	Expansion de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	0.278	0.298	0.26	N/A
	... dont boisement	0.82	0.82	0.82	1	0.278	0.298	0.26	0.4

	... dont expansion naturelle de la forêt	0	0	0	N/A	0	0	0	N/A
	Déforestation	N/A	9.8	10	3.5	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont due à l'intervention humaine	N/A	9.8	10	3.5	N/A	N/A	N/A	N/A
	Reboisement	N/A	N/A	N/A	0.25	N/A	N/A	N/A	0
	... dont reboisement artificiel	0	0	0	0.25	0	0	0	0

### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 1	Tier 1
Autres terres boisées (ATB)	Tier 1	Tier 1
Expansion de la forêt	Tier 1	Tier 1
Déforestation	Tier 1	Tier 1
Reboisement	Tier 1	Tier 1

### Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt</li> <li>• Autres terres boisées</li> <li>• Afforestation</li> <li>• Reboisement</li> <li>• Expansion de la forêt</li> <li>• Déforestation</li> </ul>	<p><b>Niveau 3</b> : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à # 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible <b>Niveau 2</b> : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à &gt;10 ans) <b>Niveau 1</b> : Autre</p>	<p><b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre</p>

### 1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées

Forêt	Les données sur la catégorie forêts ne sont que des extrapolations ajustées par les avis des experts forestiers.	Malgré l'amélioration constatée de la pluviométrie depuis l'année 2000, l'expansion naturelle des forêts a été faible et ceci malgré la bonne régénération naturelle constatée au niveau de la plus part des zones forestières du pays. La dégradation de la régénération naturelle est due essentiellement à la très forte pression animale surtout que les forêts nationales (à dominance d'acacia) sont des parcours de préférence pour une grande partie du cheptel. De même, les forêts offrent pour le moment la quasi totalité des combustibles ligneux qui représente environ 70 % de la consommation des ménages en énergies domestiques. Cette situation perdurera longtemps en absence d'une autre énergie de substitution concurrente et à bon marché. Ajouté à ces facteurs de dégradation ci-dessus, le changement d'affectation des terres forestières en autres terres et principalement agricoles et pastorales. De ce fait, il reste important de confirmer le chiffre de la régression de la superficie des forêts estimée dans ce FRA 2015 à 3500 ha/an.
Autres terres boisées (ATB)	Par définition cette catégorie renferme la quasi-totalité des formations forestières du pays composée essentiellement des steppes et savanes arborées et arbustives mixtes et ouvertes. Également, les données sur cette catégorie d'autres terres boisées sont des extrapolations (données du FRA 2010) ajustées par les avis des experts forestiers.	Malgré l'importance de cette catégorie en termes d'occupation de sol et en production, souvent ces terres boisées ne sont pas classées en aires protégées et par conséquent elles subissent une très forte pression anthropique par rapport aux autres formations forestières (forêts classées). Les causes de la dégradation de cette catégorie sont presque les mêmes que pour la catégorie forêts. Les experts sont unanimes sur la nécessité d'actualiser la superficie occupée par cette catégorie qui ne peut à aucun cas être une superficie constante (cas des FRAs 2000 et 2005) d'une part et d'autre part, les experts jugent le taux de la déforestation de cette catégorie estimé à 10 000 ha/an (cas du FRA 2010) trop élevée. Pour cette raison ce taux a été estimé à la baisse dans ce FRA 2015 à environ 4000 ha/an.
Autres terres	Elles concernent toute les terres n'entrant pas dans la catégorie des forêts et autres terres boisées soit 99 805 500 ha dans le cadre de ce FRA 2015. Les zones des prairies et de pâturages de cette catégorie joue un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire à travers le développement du secteur de l'élevage en Mauritanie.	La tendance de cette catégorie est étroitement liée à deux facteurs un externe et l'autre interne. Le facteur externe concerne le changement dans la superficie des forêts et d'autres terres boisées donc le pourcentage qu'occupe ces deux catégories par rapport à la superficie totale du pays. Tandis que, le facteur interne concerne le changement d'affectation de sol à l'intérieur de cette catégorie en particulier les terres agricoles et les pâturages.

Autres terres dotées de couvert d'arbres	Elle est représentée essentiellement par les oasis (palmeraies de phoenix dactylifera). La superficie de ces oasis n'est pas connue par exactitude. Le chiffre de 10 000 ha date de l'année 2006	La tendance de cette catégorie à l'échelle nationale n'est pas très bien connue. Malgré les efforts de l'état dans le cadre de développement des oasis (projet PDDO), la superficie de zones oasiennes n'a pas connu un grand changement.
Eaux intérieures	La superficie de 30 000 répétée lors des FRAs 2000, 2005 et 2010, a été revue à la hausse (estimé à environ 40 000 ha) sur la base de l'inventaire de la superficie d'eau permanente des zones humides stratégiques du pays. Cependant la valeur 0 ha de FAOSTAT mérite d'être ajusté pour se conformer avec la réalité du terrain. .	Excepté, la superficie de la partie nord au du fleuve Sénégal et de ses déflants, les autres eaux intérieures dont le niveau d'eau dépend fortement de la précipitation annuelle vont obligatoirement changer au cours des années surtout pour un pays désertique caractérisé par la rareté et l'irrégularité des précipitations. Généralement ces eaux subissent des très fortes pressions anthropiques pour la satisfaction des besoins en eau pour l'agriculture, l'abreuvement des troupeaux, la consommation domestique. Il est à noter que la superficie des eaux intérieures a beaucoup changé par rapport à la situation de l'année 1990 suite à la réalisation du barrage de Diama en amont du fleuve Sénégal pour empêcher la perte des eaux du fleuve dans l'Océan atlantique et améliorer la navigabilité de ce fleuve. Des milliers d'hectares sont actuellement submergés surtout au niveau du bas delta du fleuve dans la préfecture de Keur Macène (région du Trarza).
Expansion de la forêt	L'expansion de la forêt est très mal connue et la plus part des données existantes sont des estimations à confirmer. En absence de données fiables et précises, il reste très difficile pour le moment de distinguer entre le boisement et le reboisement. Dans le contexte national, le terme boisement est très peu utilisée dans le jargon des forestiers. Selon la réalité du terrain, une très grande partie des plantations des 30 dernières années, ne sont en réalité que des boisements réalisés dans le cadre des projets et des programme de lutte contre la désertification et de fixation des dunes.	Malgré le boisement/reboisement de centaines d'hectares annuellement par l'état (projets/programmes forestiers) et la forte régénération naturelle, l'expansion des forêts reste encore faible. Durant les 10 dernières années, beaucoup de champs agricoles ont été abandonnés ce qui permet le développement, d'une très forte régénération naturelle des espèces forestières. Généralement, cette régénération est décimée sous l'effet de la forte pression animale à l'exception des zones infestées par le prosopis.

Déforestation	Le taux de déforestation estimé à environ 7500 ha/an. Ce taux représente le changement d'affectation des terres forestières (catégories forêts et terres boisées) vers d'autres terres principalement agricoles. La quasi totalité de la déforestation est d'origine anthropique. Il ressort des estimations d'expert pour ce rapport FRA 2015 que ce taux avoisine 3500 ha/an pour les forêts et 4000 ha/an pour les autres terres boisées. On constate une nette régression de la déforestation par rapport aux estimations des FRA 2010 (10000 ha/an pour 2005) et 2005 (9800 ha/an pour 2000).	le niveau de la déforestation varie d'une année à l'autre mais la moyenne estimée avoisine le 7500 ha/an pour les deux catégories.
Reboisement	Le reboisement selon le vrais sens du mot (définition dans le FRA 2015) est très peu. Depuis, longtemps, la plus part des activités de forestation sont des boisement réalisés dans le cadre de la lutte contre la désertification à travers la fixation des dunes mobiles. Le statut de ces terres restaurées ne sont pas des forêts ni des terres boisées mais des terres désertiques par excellence. Le reboisement (environ 200 ha/an) existant concerne en particulier la restauration des forêts classées et/ou des forêts/peuplement de gommériaies.	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances de cette catégorie.

#### Autres commentaires généraux au tableau

Comme cela a été précisé ci-dessus, le premier et seul inventaire forestier national date de 1980. Depuis lors, les ressources forestières ont connues d'énormes perturbations sous l'effet conjugués de la sécheresse et pression anthropique. De ce fait, les données sur la superficie et les tendances des ces différentes catégories méritent d'être confirmés par des inventaires forestiers nationaux.

## 2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégorie	Définition
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
... dont d'espèces introduites ( <i>sous-catégorie</i> )	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
...dont naturalisée ( <i>sous-catégorie</i> )	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
...dont d'espèces introduites ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
... dont plantées ( <i>sous-catégorie</i> )	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.

### 2.2 Données nationales

#### 2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapport national sur la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières en Mauritanie	ressources forestières	1999	N/A



2	CE-FAO : Ressources Forestières en Mauritanie	ressources forestières	1999	N/A
3	Étude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	forêt	2002	N/A
4	UNEP WCMC	Mangroves	2007	N/A
5	FRA 2005 et 2010	état des forêts	2005 et 2010	N/A
6	UICN- Projet initiative Mangrove en Afrique de l'Ouest. Situation des écosystèmes de mangroves en Mauritanie	mangroves	2007	N/A
7	PRCM-PND Les mangroves de Mauritanie	mangroves	2009	N/A
8	MDDED Quatrième rapport national sur la biodiversité en Mauritanie	Biodiversité (forêts et mangrove)	2010	N/A

### 2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt primaire	Aucune forêt remplissant les critères de cette classe n'est présente sur l'étendue du territoire national. La forte dépendance de la population, à l'utilisation des terres et des produits forestiers à des fins agricoles, énergétiques et pastorales, laisse les traces d'activité humaine par tout et perturbe profondément la régénération naturelle d'espèces indigènes et la dynamique forestière naturelle. De plus, l'aire des massifs forestiers (forêts) n'est pas suffisamment grande pour maintenir ses caractéristiques naturelles.
Autre forêt naturellement régénérée	Elles représentent la quasi totalité des forêts nationales. Elles sont naturellement régénérées sans distinction entre plantation et régénération naturelle. Les traces d'activité humaine (coupes, agriculture, élevage), sont clairement visibles par tout. Beaucoup de ces forêts ont été partiellement plantées mais aucune information auxiliaire n'est disponible pour différencier entre les parties plantées et celles naturellement régénérées.

Autre forêt naturellement régénérée d'espèces introduites. (sous-catégorie)	A l'échelle nationale, il n'existe qu'une seule espèce introduite formant des forêts naturellement régénérées. Elles sont généralement en association avec d'autres espèces indigènes mais on peut rencontrer, par endroit, des petits peuplements composés uniquement d'espèces introduites. La plus part de ces forêts proviennent de la dissémination des graines de cette espèce par les cheptels et elles ne sont que rarement plantées. A l'état actuel, la plus part des zones forestières (y compris les forêts classées) et des terres agricoles dans la vallée du fleuve Sénégal, sont colonisées par le prosopis qui se propagent et se multiplient par régénération naturelle. Au cours, des vingt dernières années, on assiste à une forte acclimatation et propagation de cette espèce au détriment des espèces endogènes ce qui constitue un danger majeur pour la biodiversité. .
Forêt plantée	Les forêts plantées de la Mauritanie sont généralement constituées par des anciens périmètres de boisement/ reboisement réalisés dans le cadre de la lutte contre la désertification et la restauration des terres dégradées. Presque toutes les forêts de protection sont des forêts plantées et constituées, dans la plus part des cas, par des espèces introduites. Contrairement, aux forêts de protection, toutes les forêts de conservation et de reforestation sont issues de plantation/semis d'espèces endogènes.
Forêt plantée d'espèces introduites (sous-catégorie)	Cette classe des forêts, est constituée, dans la plus part des cas, par des forêts de protection (ancienne ceintures vertes et périmètres de reboisement) issues de la plantation/ensemencement d'espèces introduites.
Mangroves	On retrouve deux aires de répartition de ces écosystèmes. La grande concentration des forêts de mangroves en Mauritanie, se situe au niveau du bas delta du fleuve Sénégal, dans le Parc national de Diawling (sud-ouest du pays). On rencontre dans cette zone, le <i>Rhizophora racemosa</i> qui domine sur le pourtour des criques et derrière l' <i>Avicennia germinans</i> qui occupe les marécages souvent avec quelques spécimens de <i>Conocarpus erectus</i> . La deuxième zone, est celle du parc national du Banc d'Arguin (nord-ouest du pays). La mangrove de ce Parc est composée essentiellement de l' <i>Avicennia africana</i> qui reste localisée à des sites bien réduits. On trouve, également, des centaines d'hectares de peuplements purs d' <i>Avicennia germinans</i> qui sont sans doute des vestiges d'anciennes formations estuariennes.

### 2.2.3 Données de base

Comme nous l'avons cités précédemment, le seul inventaire forestier national date de 1982 et pour le moment, aucune donnée fiable n'est encore disponible.

Pour répondre à la question sur ***la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?*** nous nous sommes basés sur l'avis des experts forestiers et sur les données existantes en particulier les FRAs 2000, 2005 et 2010.

Les données de base utilisés proviennent essentiellement des documents ci-après :

- l'étude sur l'évaluation des ressources forestières de la Mauritanie (Situation 1980-1885);
- l'état des ressources forestières en Mauritanie (année 1999);

- les rapports d'activité de la Direction nationale de protection de la nature sur les bilans annuelles des campagnes nationales de reboisement/boisement, d'ensemencement et de protections des ressources forestières et des pâturages.
- les avis d'expert forestier

## 2.3 Analyse et traitement des données nationales

### 2.3.1 Ajustement

Les données disponibles (estimées) sur la superficie des forêts naturelles et plantées, se cadrent avec la superficie totale (question 1).

### 2.3.2 Estimation et prévision

En absence des données fiables issues des inventaires forestiers et des études spécifiques, nous nous sommes basé sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.

### 2.3.3 Reclassement

Sans des données fiables, il est impossible de reclassées les catégories dans le FRA 2010

## 2.4 Données

Tableau 2a







Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt primaire	0	0	0	0	0
	Autre forêt naturellement régénérée	410	304	250	221	197.25
	... dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont naturalisée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Forêt plantée	5	13	17	21	27.25
	... dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	27.25
TOTAL		415.00	317.00	267.00	242.00	224.50

Tableau 2b

**Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)**

1990-2000			2000-2010			2010-2015		
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres
N/A	0	N/A	N/A	0	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Mangroves (Forêt et ATB)	0.3	0.2	0.2	0.2	0.215
... dont plantées	N/A	N/A	N/A	N/A	0.005

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 1	Tier 1
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 1	Tier 1
Forêt plantée	Tier 1	Tier 1
Mangroves	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	<b>Niveau 3</b> : Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible <b>Niveau 2</b> : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) <b>Niveau 1</b> : Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
-----------	---	--

Forêt primaire	Aucune forêt ne remplit encore les critères de cette catégorie. Toutes les forêts, à l'échelle nationale même celles qui se situent à l'intérieur des aires protégées (forêts classées et Parcs nationaux), sont exploitées par la population pour différents usages. Cette situation perturbe profondément la régénération naturelle d'espèces indigènes et la dynamique forestière naturelle.	N/A
Autres forêts naturellement régénérées	Elles représentent environ 90% des forêts nationales. Elles sont naturellement régénérées malgré la pression exercée par l'homme et ses troupeaux. Les données sur ces forêts sont issues de l'extrapolation, des données des FRAs précédents, réajustées par les experts forestiers. De ce fait, elles doivent être confirmées par des inventaires forestiers.	La superficie des forêts naturellement régénérée, se diminue annuellement selon l'importance des campagnes agricoles et les superficies aménagées en terres de culture. On estime la tendance à environ 4750 ha par an à l'échelle nationale.
Forêt plantée	Elle représente les anciens périmètres de boisement/ reboisement réalisés dans le cadre de la lutte contre la désertification et la restauration des terres dégradées. La grande partie de ces forêts est composée par une seule espèce introduite à l'occurrence le prosopis. On estime la superficie occupée par ces forêts à environ 27 000 ha. Il s'agit des forêts dont l'âge varie entre 15 à 40 ans. Les données sur cette catégorie des forêts proviennent essentiellement des FRAs (2000, 2005 et 2010), des communications nationales sur le changement climatique (1, 2 et 3), des rapports nationaux sur la biodiversité (1.2 et 4).	Le taux de la reforestation annuelle (environ 1250 ha), a été estimé à partir des rapports nationaux sur les campagnes annuelles reboisement/boisement. La tendance générale tend vers une augmentation annuelle de la superficie des forêts plantées. Cette augmentation change selon les années (taux de réussite des plantations).
Mangroves	Les données disponibles sur les mangroves proviennent essentiellement des rapports annuels de deux Parcs de Diawling et du Banc d'Arguin. D'autres informations sont issues des études et rapports scientifiques réalisés par l'UICN, PRCM et UNESCO. Le plus part de ces sources de données estiment la superficie des mangroves en Mauritanie à environ 200 à 300 ha.	L'état des forêts de mangrove est beaucoup amélioré par rapport à la situation de celles-ci aux années 80 et 90. Cette amélioration s'est traduite par une bonne conservation des forêts existantes et une légère augmentation de leur superficie. On peut expliquer cette tendance par la création du Parc de Diawling dans la plus grande zone de répartition de des forêts de mangrove en Mauritanie. Également, durant la dernière décennie (2003-2013) beaucoup d'activités, de conservation et de restauration des mangroves, ont été menées dans le cadre de la mise en oeuvre de plusieurs projets et programmes nationaux (PND, PNBA) et régionaux (IMAO/UICN, PRCM, RBT, UNESCO/MDG-Fund, etc).

**Autres commentaires généraux au tableau**

Comme cela a été précisé ci-dessus, le premier et seul inventaire forestier national date de 1980. Depuis lors, les ressources forestières ont connues d'énormes perturbations sous l'effet conjugués de la sécheresse et pression anthropique. De ce fait, les données sur la superficie et les tendances des ces différentes catégories méritent d'être confirmés par des inventaires forestiers nationaux.

### 3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

#### 3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

#### 3.2 Données nationales

##### 3.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Etude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	Volume sur pied	2002	Données estimatives
2	CE-FAO : Ressources Forestières en Mauritanie	Ressources forestières	1999	Données estimatives

3	FRA 2005 et 2010	Etat des forêts	2005 et 2010	Données estimatives
4	Deuxième et troisième communication nationale sur le changement climatique	Volume de Biomasse	2008 et 2013	Données estimatives

### 3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

### 3.2.3 Données de base

Il existe très peu de données sur les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts. Parmi les rares informations disponibles, on cite le rapport sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts en Mauritanie:

Classe nationale	Superficies	Volume/ha	Volume total sur pied
Forêts classées	48 000 ha	20 m <sup>3</sup>	960 000 m <sup>3</sup>
Forêts protégées	259 084 ha	10 m <sup>3</sup>	2 590 840 m <sup>3</sup>
Forêts privées	7 716 ha	94 m <sup>3</sup>	725 304 m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	<b>317 000 ha</b>		<b>4 276 144 m<sup>3</sup></b>

**DENV/FAO - 2002**

Il existe également, quelques études réalisées dans le cadre de certains projets forestiers. On note en particulier, les travaux réalisés par :

- le projet de développement rural intégré de Guidimakha (la wilaya la plus arrosée du pays) en 2002. Le résultat de l'étude donne une production d'environ 25,8 m<sup>3</sup>/ha pour le cas forêt dense et
- le projet Biodiversité Mauritanie-Sénégal qui a fait la caractérisation d'une grande partie de la vallée du fleuve Sénégal. Les résultats des inventaires menés par ce projet, en 2006, a estimé la biomasse foliaire à environ 2121,9 kg de matière verte / ha, Pour les forêts en moyen 1221 kg.ms/ha et pour les autres terres boisées 578 kg.ms/ha.

### 3.3 Analyse et traitement des données nationales



### 3.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a été jugé nécessaire

### 3.3.2 Estimation et prévision

Il existe très peu d'inventaires partiels qui estiment le matériel sur pied à l'hectare dans les forêts et les autres terres boisées en Mauritanie. Dans cette situation, l'estimation se fait suivant les directives du Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015.

Selon les experts forestiers, le volume moyen de matière sur pied à l'hectare est estimé à  $20 \text{ m}^3$  pour toutes les catégories des forêts. Ce volume est moins important, chez les autres terres boisées, estimé à  $10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ .

Dans le cadre de la stratégie de valorisation durable du Bois Marchand au Guidimakha, l'inventaire réalisé n'inclut pas directement le volume des arbres, mais plutôt la surface terrière ou le nombre d'arbres dans les différentes classes de diamètre. Dans ces cas, nous avons converti les surfaces terrières en volume (tableau 3b).

#### **Biomasse et Carbone dans la biomasse aérienne :**

En absence des données nationales fiables, les experts forestiers proposent l'utilisation par défaut (IPCC 2006) avec certaines adaptations au contexte national comme suit :

- un facteur de conversion entre la biomasse aérienne et le matériel sur pied (volume en millions de  $\text{m}^3$ ) estimé à **3,47** pour les forêts et **2,5** pour les autres terres boisées. Ce facteur représente la moyenne entre la catégorie de 21-40  $\text{m}^3$  et  $<20 \text{ m}^3$  (BCEF du tableau 5.4);
- la croissance annuelle moyenne de la biomasse aérienne des formations forestières :  **$C_{ce} = 1,8 \text{ tonnes m.s/ha/an}$**  pour le cas des forêts sèches de l'Afrique # 20 ans (Tableau 4.9, 4.10 et 4.12 des LD du GIEC 2006) ;
- Taux de biomasse souterraine par rapport à la biomasse aérienne :  **$T_x = 0,28$**  pour le cas des forêts sèches subtropicales à biomasse aérienne  $<20 \text{ tonnes/ha}$  (Tableau 4.4 des LD du GIEC 2006) ;
- La fraction de carbone de la matière sèche :  **$FC = 0,47$**  [tonne C (tonne m.s.)<sup>-1</sup>] comme valeur par défaut (Tableau 4.3 des LD du GIEC 2006) ;

#### **Bois mort et son carbone:**

Dans la troisième communication nationale sur le changement climatique (TCN), réalisée en 2013, la matière organique morte (MOM) se compose de bois mort et de litière. Les méthodes, de niveau 1 utilisées dans cette communication nationale, remettent l'hypothèse selon laquelle les variations nettes des stocks de carbone dans les pools de MOM sont nulles parce que les équations simples d'entrées et de sorties.

Dans les écosystèmes forestiers mauritaniens, les pertes de carbone des pools de MOM sont très fortes suite à la forte extraction du bois de chauffage et de charbon de bois et non par la décomposition de la matière organique. Il est très important de signaler que dans un climat aride et semi-aride, tel est le cas de la Mauritanie, le taux d'ajout de carbone par la chute de litière et la régénération de la biomasse est presque négligeable.

Lorsqu'un arbre est abattu, ses composantes non commercialisables et non commerciales (comme les cimes, les branches, les feuilles, les racines et les arbres non commerciaux) sont abandonnées sur le sol et transférées

au pool de matière organique morte. En outre, ce pool peut être alimenté substantiellement par la mortalité annuelle, qui lui apporte du bois mort. .

### Carbone dans le sol:

Les résultats de la TCN, montrent que la teneur en C organique des sols minéraux et organiques des forêts est très variable en fonction du type de forêt et des conditions climatiques. Cette teneur est conditionné par le changement d'affectation et de l'exploitation des terres, la productivité de la forêt, la décomposition de la litière et les pertes par minéralisation, érosion et lixiviation vers la nappe phréatique. Egalement, les activités anthropiques affectent fortement la dynamique du C des sols. Selon les estimations et tenant compte de la nature de nos terres forestières influencées par un climat sec, la teneur en matière organique de ces sols est presque négligeable

### 3.3.3 Reclassement

Le reclassement n'a pas pu être réaliser par manque des données fiables

## 3.4 Données

Tableau 3a




Catégories de FRA 2015		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Total matériel sur pied	8.3	6.34	5.34	4.84	4.49	31.1	31.1	31.1	30.6	30.4
	... dont conifères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	... dont feuillus	8.3	6.34	5.34	4.84	4.49	31.1	31.1	31.1	30.6	30.4

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010
1ère	<i>Acacia nilotica</i>	Emour	N/A	N/A	N/A	1.72
2ème	<i>Balanités aegyptiaca</i>	Teycheth	N/A	N/A	N/A	0.506
3ème	<i>Acacia tortilis</i>	Talh	N/A	N/A	N/A	1.181


4ème	Combretum glutinosom	Tikifit	N/A	N/A	N/A	0.123
5ème	Ziziphus mauritiaca	Sder	N/A	N/A	N/A	0.217
6ème	Piliostigma reticulata	Tezecre	N/A	N/A	N/A	0.028
7ème	Acacia albida	Avrar	N/A	N/A	N/A	0.023
8ème	Acacia seyal	Sadra beydh	N/A	N/A	N/A	0.024
9ème	Maytinis senegalensis	Eich	N/A	N/A	N/A	0.023
10ème	Anogeissus leiocarpus	Jerk	N/A	N/A	N/A	0.0113
Restante			N/A	N/A	N/A	0.99
TOTAL			.00	.00	.00	4.85

**LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)**

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	10	N/A
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	N/A	N/A
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	N/A	N/A
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	N/A	N/A

**VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMETRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMETRE DE 0 CM ; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.**

Tableau 3c

Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m <sup>3</sup> par hectare et par an)				
		Forêt				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Accroissement annuel net	N/A	N/A	N/A	N/A	1.8



	... dont conifères	0	0	0	0	0
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	1.8

Tableau 3d











Catégories de FRA 2015		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Biomasse aérienne	20.7	15.8	13.3	12.1	15.58	77.7	77.7	77.7	77.7	76
	Biomasse souterraine	5.8	4.4	3.7	3.4	4.36	21.8	21.8	21.8	21.8	21.28
	Bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		26.50	20.20	17.00	15.50	19.94	99.50	99.50	99.50	99.50	97.28

Tableau 3e

Catégories de FRA 2015		Carbone (Millions de tonnes métriques)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Carbone dans la biomasse aérienne	9.8	7.4	6.3	5.7	7.32	36.5	36.5	36.5	36	35.72
	Carbone dans la biomasse souterraine	2.7	2.1	1.7	1.6	2.05	10.2	10.2	10.2	10.1	10
	<i>Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante</i>	12.5	9.5	8	7.3	9.37	46.7	46.7	46.7	46	45.72
	Carbone dans le bois mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Carbone dans la litière	1.2	0.89	0.75	0.68	0.63	8.71	8.71	8.71	8.57	7.95

	<i>Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière</i>	1.2	0.89	0.75	0.68	0.63	8.71	8.71	8.71	8.57	7.95
	Carbone dans le sol	12.8	9.8	8.3	7.5	7.85	96.4	96.4	96.4	94.9	94.24
TOTAL		26.50	20.19	17.05	15.48	17.85	151.81	151.81	151.81	149.57	147.91

## Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Tier 1	Tier 1
Accroissement annuel net	Tier 1	Tier 1
Biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Bois mort	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le bois mort et dans la litière	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le sol	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ > Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre

Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carbone dans la biomasse aérienne</li> <li>• Carbone dans la biomasse Souterraine</li> <li>• Carbone dans le bois mort et dans la litière</li> <li>• Carbone dans le sol</li> </ul>	Niveau 3: Facteurs d'expansion de la biomasse propres au pays (nationaux ou sous-nationaux), ou autres études sur la biomasse nationales ou autrement pertinentes pour le pays Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

### 3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	Les données avancées dans le présent FRA comme celui des précédents FRAs (2010 et 2005) ne sont que des estimations sur la base des anciennes données (20 m <sup>3</sup> /ha pour les forêts et 10 m <sup>3</sup> /ha pour les autres terres boisées).	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	La Mauritanie ne dispose pas des formations de conifères. De ce fait les données ci-dessus représentent le matériel sur pied de feuillus	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Composition du matériel sur pied	la composition du matériel sur pied, a été basé sur une ancienne étude sur les ressources forestières en Mauritanie (CE-FAO, 1999). Cette étude donne une estimation d'expert sur le pourcentage qu'occupe chaque espèces dans la composition florale forestières en Mauritanie.	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Accroissement annuel net	les données se sont basée sur les ligne directrice du IPCC 2006	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Biomasse aérienne	La biomasse aérienne a été calculée en multipliant le matériel sur pied (volume en millions de m <sup>3</sup> ) par le facteur de conversion BCEF (IPCC 2006) de 3,47 pour les forêts et 2.5 pour les autres terres boisées.	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Biomasse souterraine	La biomasse souterraine a été estimée en multipliant la biomasse aérienne par 0.28 (le rapport racine-pousse) comme valeur par défaut (IPCC 2006)	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.

Bois mort	Aucune donnée national fiable n'est disponible pour mesurer le volume du bois mort	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Carbone dans la biomasse aérienne	Conversion de la biomasse sur pied a été estimée sur la base des ligne directrice de IPCC 2006. Il résulte de multiplication de la biomasse par la fraction de carbone par défaut 0,47 .	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone de la biomasse souterraine a été estimé en multipliant la biomasse souterraine par la fraction de carbone par défaut 0,47 (IPCC 2006)	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Carbone dans le bois mort	Les données avancées sont celle de la troisième communication nationale sur le changement climatique (TNC, 2013). En plus de l'absence des données nationales sur les variations annuelles des stocks de carbone du bois mort et de la litière, la méthode de niveau 1 émet l'hypothèse selon laquelle les variations nettes des stocks de carbone dans les pools de MOM sont nulles parce que les équations simples d'entrées et de sorties utilisées à cette méthode de niveau 1 ne permettent pas de capturer la dynamique des pools de MOM	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Carbone dans la litière	La surface totale de la forêt et des autres terres boisées a été multipliée par 2.8 qui est la valeur par défaut par hectare pour les régions tropicales (IPCC, 2006)	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Carbone dans le sol	Les données avancées sont des estimations sur la base de la valeur par défaut (table 5.9 du IPCC 2006) pour les sols sableux (31 tonnes C / ha) et argileux (35 tonnes C / ha) de la zone tropicale sèche sur une profondeur de 30 cm	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.

**Autres commentaires généraux au tableau**

N/A

## 4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Produit forestier non ligneux (PFNL)	Biens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le bois.
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de la forêt.
Catégorie	Définition
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu
... dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

### 4.2 Données nationales

#### 4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Étude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	Production Protection Conservation	2002	N/A
2	FRA 2010 et 2005	Production/Protection/ Conservation des forêts et des terres forestières.	2005 et 2010	N/A
3	PREDAS L'Expérience Mauritanienne sur l'Aménagement des Forêts Naturelles pour la Production de Bois	Filière bois et charbon de bois	2004	N/A
4	MDEDD Plan d'action national en énergie domestique	Filière bois et charbon de bois	2008	N/A



5	ProGRN/GTZ Potentialités économiques des filières des produits forestiers non ligneux : Cas de la Gomme arabique et Jujube	PFN (la Gomme arabique et Jujube)	2010	N/A
---	--	-----------------------------------	------	-----

#### 4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Propriété publique	Les forêts publiques ont pour vocation la production, la protection du sol et de l'eau, la conservation de la biodiversité, les services sociaux et l'usage multiple.
forêts (y compris les forêts classées de l'Etat)	Elles sont distinguées en deux catégories : 1-forêts classée : superficies forestières classées en aire protégée principalement pour la conservation de la biodiversité. Elles appartiennent au domaine forestier permanent (DFP). Certaines d'entre elles disposent d'un plan d'aménagement. 2- autres forêts non classées : elles sont essentiellement de production, d'usages multiples et des services sociaux
Autres terres boisées	Elles représentent la majorité des superficies forestières du pays. Ils sont principalement des catégories de production, d'usages multiples et de services sociaux. Une partie de ces superficies forestières se trouve à l'intérieur des aires protégées (parc et réserves)
Autres terres dotées du couvert d'arbre	Elles sont généralement des superficies forestières en régénération principalement affectées à la protection du sol, de l'eau et à la restauration du couvert forestier dégradé.
Propriété privée	Elle a comme vocation la production du bois, la protection, l'usage multiple et les services sociaux.
Forêts privées (sous-catégorie de Propriété privée)	Elle a comme vocation la production du bois, la protection, l'usage multiple et les services sociaux.

#### 4.2.3 Données de base

Les données de base utilisées dans ce FRA 2015, sont essentiellement celles de la Direction nationale de protection de la nature et les rapports des projets nationaux forestiers

### 4.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 4.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a pas pu être réalisé

## 4.3.2 Estimation et prévision

En absence des données fiables issues des études spécifiques sur la production forestière, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.

**Produits forestiers non ligneux:****Production de la gomme arabique:**

Les données disponibles sont très anciennes et ne concernent essentiellement qu'un seul produit végétal qui a fait de la Mauritanie un jour le deuxième pays producteur de la gomme arabique sur le plan mondial.

Évolution de la Production de la Gomme Arabique en Mauritanie selon la SONIMEX

Années                      Prouction (tonnes)

1960	3982
1961	3494
1962	3017
1963	3616
1964	3016
1965	3461
1966	4437
1967	4670
1968	5324
1969	7318
1970	5364
1971-72	4708
1973	725
1974	510
1975	1634
1976	441

1977	298
1978	122
1979	485
1980	130

Exportation de gomme de Mauritanie (source eurostat)

	<b>MAURITANIE</b>	
	Quantité (Tonne)	Valeur (1000 € EU)
<b>2004</b>	268	963
<b>2005</b>	75	288
<b>2006</b>	105	243
<b>2007</b>	154	262
<b>2008</b>	201	305
<b>2009</b>	55	90
<b>2010</b>	22	32
<b>2011</b>	174	325

Selon les derniers travaux (DPN, ProGRN, MDG-Fund, etc), on estime la production de la gomme arabique dans les deux régions qui renferment la plus grande concentration de la gomme arabique, à savoir le Trarza (1 609,020 tonnes / an) et le Guidimakha (728, 7 tonnes/an).

#### **La demande en gomme arabique :**

Les multiples utilisations, permettent d'estimer la demande locale d'environ 500 g/pers/an en 1998. Pour une population de 3 460 000 habitants en 2010, la demande intérieure s'élèverait à **1730 tonnes**. ( Etude de l'exploitation des gommeraies en Mauritanie et projet d'appui à la filière « gomme arabique ) .

#### **Extraction de bois :**

Les seules données disponibles sont celles de FAOSTAT élaborées sur la base des données

nationales fournies par les services techniques en Mauritanie. Un facteur de 1,15 a été appliqué aux données fournies par FAOSTAT pour le bois industriel (données sous écorce) ainsi que sur le bois de chauffe.

#### 4.3.3 Reclassement

Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA

### 4.4 Données

Tableau 4a



Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt de production	0	0	0	0	0
	Forêt à usages multiples	348.7	235.79	185.4	158.65	137.1

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	Gomme arabique	Acacia senegal	600000	1
2ème	Jujib	Ziphus mauritiana	N/A	1
3ème	Miro-blanc	Balanites aegyptiaca	N/A	1
4ème	Baobab	Adansonia digitat	N/A	1
5ème	Gousse	Acacia nilotica	N/A	4
6ème	Miel	Appis miliflora	N/A	11
7ème	Cure-dent	Maerua crassifolia	N/A	8
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			600000.00	

2010

Nom de la monnaie locale	Ouguiya (MRO)
Catégorie	
<b>Produits végétaux/matière première</b>	
Aliments	
Fourrage	
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques	
Matière première pour la préparation de colorants et teintures	
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction	
Plantes ornementales	
Exsudats	
Autres produits végétaux	
<b>Produits animaux/ Matière première</b>	
Animaux vivants	
Cuirs, peaux et trophées	
Miel sauvage et cire d'abeille	
Viande de brousse	
Matière première pour la préparation de médicaments	
Matière première pour la préparation de colorants	
Autres produits animaux comestibles	
Autres produits animaux non comestibles	

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)	
	Extraction totale de bois	... dont bois de feu
1990	1151.41	432.53
1991	1176.56	430.27
1992	1206.28	431.36

1993	1226.26	429.72
1994	1250.41	426.18
1995	1272.67	421.3
1996	1298.05	414.9
1997	1322.2	395.7
1998	1358.75	394.4
1999	1392.75	383.8
2000	1428.07	393.9
2001	1464.44	361.4
2002	1502.04	347.8
2003	1540.89	338.4
2004	1581.04	324.3
2005	1622.54	310.4
2006	1662.9	297.2
2007	1704.4	290
2008	1747.1	282.8
2009	1791.05	275.6
2010	1836.25	268.4
2011	1877.23	264.81

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 1	Tier 1
Forêt à usages multiples	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre
--	---	---

#### 4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt de production	Jusqu'à preuve du contraire les forêts de la Mauritanie, même celles qui ne sont pas initialement destinées à la production (forêts classées), fournissent l'essentiel des besoins nationaux en bois de chauffe, de services et d'œuvre. Cependant pour l'évaluation de 2010, on préférera considérer que la plupart des forêts en Mauritanie sont à usages multiples donc sans fonction dominante.	Il n'existe pas de données fiables sur les forêts de production. Officiellement aucune forêt n'est affectée à la production mais toutes les forêts sans exception même les forêts classées et celles à l'intérieur des aires protégées sont exploitées pour la production de bois
Forêt à usages multiples	Aucune donnée nationale sur les usages officiels des forêts n'a été avancée lors des FRAs précédents. En l'absence d'une politique nationale claire dans ce domaine, nous nous sommes basés sur les documents de référence de la FAO (Guide d'établissement du FRA 2015 et FRA 2015 Termes et définition) pour estimer les superficies des forêts selon l'usage et la fonction. Il n'existe aucune forêt, à l'échelle nationale, désignée officiellement à la production même si la quasi totalité de ces forêts et terres boisées font, de temps en temps, l'objet d'une exploitation du bois ou des PFNL. Le seul usage multiple reconnu officiellement est celui des forêts classées, périmètre de reboisement, forêts de mangrove. Il s'agit principalement de la conservation et la protection de la biodiversité, sols et eaux.	Aucune donnée fiable n'est disponible pour le moment pour mesurer la tendance.

Extraction totale de bois	Les seules données disponibles sur l'extraction du bois sont celles de FAOSTAT. Ces données doivent faire l'objet d'une vérification et confirmation sur le terrain. Les chiffres sur l'extraction du bois ne concernent dans ce rapport que les bois d'énergie (bois de feux et charbon de bois), bois d'œuvre et bois de service. Le bois industriel est inexistant en Mauritanie. Les données les fiables sur l'extraction du bois sont celles de la troisième communication nationale sur le changement climatique. Elles sont obtenues sur la base des études spécifiques (enquêtes sur les ménages, étude du marché et filière bois d'énergie et avis d'expert) réalisés par le projet PREDAS.	Aucune donnée fiable n'est disponible pour le moment pour mesurer la tendance.
Valeur commerciale des PFNL	Les données sur les PFNL et leurs valeurs économiques sont très peu et anciennes. Le peu des données existantes sont focalisées essentiellement sur un seul produit végétal (PFNL) qui a fait de la Mauritanie un jour le deuxième plus grand producteur de la gomme arabique à l'échelle mondiale.	Aucune donnée fiable n'est disponible pour le moment pour mesurer la tendance.

#### Autres commentaires généraux au tableau

Si les forêts publiques et privées de l'Etat ont pour vocation première la production du bois de chauffe et bois de services pour la satisfaction des besoins des ménages, les forêts communautaires et privées ont surtout pour vocation première de protéger les infrastructures socio-économiques contre l#ensablement qui constitue un véritable fléau en Mauritanie.



## 5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
... dont la production d'eau propre ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
... dont la stabilisation des côtes ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
... dont la lutte contre la désertification ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
... dont la maîtrise des avalanches ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation ( <i>sous-catégorie</i> ) ( <i>sub-category</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont d'autres fonctions ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
... dont la récréation publique ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
... dont le stockage ou le piégeage du carbone ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
... dont des services spirituels ou culturels ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
... dont d'autres fonctions ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

### 5.2 Données nationales

## 5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Etude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie)	État des forêts	2002	N/A
2	CE-FAO : Ressources Forestières en Mauritanie	État des forêts	1999	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

## 5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

## 5.2.3 Données de base

Les données de base utilisées dans ce FRA 2015, sont essentiellement celles de la Direction nationale de protection de la nature et quelques rapports des projets nationaux forestiers

## 5.3 Analyse et traitement des données nationales

## 5.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a pas pu être réalisé

## 5.3.2 Estimation et prévision








En absence des données fiables issues des études spécifiques sur la production forestière, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.

## 5.3.3 Reclassement

Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA

## 5.4 Données

Tableau 5a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Protection du sol et de l'eau	18.3	33.21	33.64	35.35	39.4
	... dont la production d'eau propre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la stabilisation des côtes	0	0	0	0.05	0.1
	... dont la lutte contre la désertification	18	32.91	33.34	35	39
	... dont la maîtrise des avalanches	0	0	0	0	0
	... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	... dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

## Autre

N/A

Tableau 5b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	0	0	0	0	0
...dont la récréation publique	0	0	0	0	0
... dont le stockage ou piégeage du carbone	0	0	0	0	0
... dont des services spirituels ou culturels	0	0	0	0	0
... dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	Tier 1	Tier 1
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Tier 1	Tier 1

### Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeurs culturelles ou spirituelles</li> <li>• Récréation publique</li> <li>• Services spirituels ou culturels</li> <li>• Autre</li> </ul>	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	Les données présentent toutes les forêts et terres forestières superficielles vouées à la protection et conservation du sol en particulier les forêts classées et les périmètres de reboisement pour la restauration des sols dégradés et la désertification	La tendance change avec l'augmentation de la superficie des terres de restauration et de protection des sols dégradés
Production d'eau propre	Aucune donnée n'est disponible auparavant sur cette catégorie.	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances.
Stabilisation des côtes	Les données avancées représentent les efforts fournis par l'état afin de protéger la ville de Nouakchott contre les incursions marines. Les chiffres avancés sont les réalisations de quelques projets nationaux de restauration et protection des dunes côtières au niveau de la ville de Nouakchott. Il s'agit de 50 ha réalisés par le Projet Adaptation au changement de climat et Côtiers en Afrique de l'Ouest (ACCC) et autres 50 ha par le Projet Ceinture verte de Nouakchott .	Le projet Ceinture verte de Nouakchott a réalisé la stabilisation des côtes entre 2005-2008 et le projet ACCC entre 2010-2012. Il existe actuellement un projet sur l'Adaptation au Changement Climatique des Villes Côtières (cas de la ville de Nouakchott). Le projet a été lancé en 2013 pour 6 ans avec le financement de la GIZ (RFA).
Lutte contre la désertification	Les données représentent l'ensemble des réalisations des plus importants projets et programmes nationaux de lutte contre l'ensablement lancés depuis 1975.	La tendance change avec l'augmentation de la superficie des terres de restauration et de protection des sols dégradés
Maîtrise des avalanches	Les données représentent la superficie des forêts de mangrove situées le long de l'océan atlantique.	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risque d'inondation	Aucune donnée n'est disponible.	Aucune donnée n'est disponible
Autres fonctions de protection	Aucune donnée n'est disponible.	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour mesurer les tendances
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Presque toutes les forêts nationales sont utilisées comme des lieux de la récréation publique. Malgré cette réalité aucune forêt n'est créée spécialement pour la récréation publique même à l'intérieur des villes.	La tendance change avec l'augmentation de la superficie de ces forêts
Récréation publique	Presque toutes les forêts nationales sont gérées pour la récréation publique.	La tendance change avec l'augmentation de la superficie de ces forêts
Stockage ou piégeage du carbone	Aucun accord juridique n'a été signé sur le carbone au pays dans le cadre des arrangements internationaux.	Aucune donnée n'est disponible
Services spirituels ou culturels	Aucune forêt à l'échelle nationale à cette qualification	Aucune donnée n'est disponible
Autres services écosystémiques	Aucune donnée n'est disponible	Aucune donnée n'est disponible

### Autres commentaires généraux au tableau

N/A
-----

## 6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

### 6.2 Données nationales

#### 6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Étude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie) – 2002 »	Production Protection Conservation	2002	N/A
2	FRA 20052010 et	Production Protection Conservation	2005 et 2010	Source secondaire
3	CE-FAO : Ressources Forestières en Mauritanie	État des ressources forestières	1999	N/A
4	PND Cartographie, caractérisation de la végétation et estimation de l'effectif des phacochères, bassin du Bell, Parc National du Diawling, Mauritanie	État de la végétation dans les aires protégées	2007	N/A

#### 6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	Voir question 5
N/A	Voir question 5
N/A	Voir question 5
N/A	N/A

### 6.2.3 Données de base

En absence des données fiables issues des études spécifiques sur la production forestière, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.

Il existe très peu de données dans ce domaine et ci-après quelques données:

Catégories de FRA	Superficie en ha (2000)	Superficie en ha (2015)	Fonction désignée
Forêts privées	7 716	ND	Protection
Forêts publiques	307 084	224 500	usages multiples
dont les forêts classées	48 000	48 000	Protection

## 6.3 Analyse et traitement des données nationales

### 6.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a pas pu être réalisé

### 6.3.2 Estimation et prévision


En absence des données fiables issues des études spécifiques sur la biodiversité, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.

### 6.3.3 Reclassement


Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA

## 6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Conservation de la biodiversité	48	48	48	48	48



	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
---	---	-----	-----	-----	-----	-----

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Conservation de la biodiversité	Tier 1	Tier 1
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conservation de la biodiversité</li> <li>Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées</li> </ul>	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	Les données avancées représentent la superficie de 30 forêts classées avant l'indépendance (depuis plus de 50 ans) pour le but essentiel de conserver leur biodiversité et leur intégralité. Il existe également deux parcs nationaux d'importance mondiale pour la protection de la biodiversité à savoir le Parc national de Diawling (PND) et le Parc national de Banc d'Arguin (PNBA).	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour le moment pour définir la tendance. Selon les experts la superficie de ces forêts est profondément changée suite à la très forte pression anthropique et animale. Il est important de signaler que toutes les forêts classées sans exception ont perdues tout ou presque la totalité de leur couvert forestier et même certaines d'entre elles sont devenues des terres agricoles.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Aucune donnée n'a disponible encore sur cette catégorie. Il existe des petites forêts Il existe dans les deux parcs nationaux (PND et PNBA) mais leurs superficies restent à définir .	Aucune donnée actualisée n'est disponible pour le moment pour définir la tendance.

## Autres commentaires généraux au tableau

N/A
-----

## 7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

### 7.2 Données nationales

#### 7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	UICN/GRSP Rapport de la Mauritanie sur les espèces envahissantes	Espèces envahissantes	2002	N/A
2	CE-FAO : Ressources Forestières en Mauritanie	Etat des ressources forestières	1999	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Espèce envahissante	Il s'agit de l'envahissement des grandes étendues forestières par le <i>Prosopis juliflora</i> surtout au niveau de la vallée du fleuve Sénégal. Ce phénomène est apparu spontanément depuis bientôt 20 ans sans aucune intervention humaine. Le vecteur essentiel de cette introduction est le mouvement des troupeaux transhumants.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

### 7.2.3 Données de base

En absence des données fiables issues des études spécifiques sur les espèces envahissantes et les facteurs de dégradation des forêts, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.

## 7.3 Analyse et traitement des données nationales

### 7.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a pas pu être réalisé

### 7.3.2 Estimation et prévision

La plus part des forêts, autres terres boisées et terres forestiers, surtout au niveau de la basse vallée du fleuve Sénégal, sont fortement envahis par *Prosopis juliflora*. Malheureusement aucune donnée fiable sur l'état et les superficies touchées n'est disponible pour le moment. On estime la superficie envahie dans les forêts et les autres terres boisées à 69.000 ha en 2005 et à 88.000 ha en 2015.

### 7.3.3 Reclassement

Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA

## 7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce envahissante ligneuse	Superficie forestière touchée (1000 hectares)	
	2005	2010
<i>Prosopis juliflora</i>	69	79
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A

N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
Total	69	79

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) dans les cinq dernières années. Niveau 2: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) réalisée il y a plus de cinq ans Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

## 7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	Aucune donnée précise Plusieurs formations et terres forestiers surtout au niveau de la basse vallée du fleuve Sénégal sont fortement touchées par l'envahissement du Prosopis juliflora. Malheureusement aucune donnée fiable sur l'état et les superficies touchées n'est disponible pour le moment. L'expansion se fait dans les autres terres boisées et en partie dans les forêts sur la base de 5.000 ha/an de 1990 - 2000, à 3.800 ha/an de 2000 - 2005 et à 2000 ha/an de 2005 - 2010.	Aucune donnée précise

## Autres commentaires généraux au tableau

N/A
-----

## 8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

### 8.2 Données nationales

#### 8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	DPN/MEDD Rapport sur les bilans des campagnes nationales de lutte contre les feux de brousses	nombre d'incendie et superficies brûlées	2013	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Incendies	En Mauritanie, les incendies de forêt sont assez rares voir inexistantes. Le terme le plus approprié pour le contexte national est celui d'incendie de végétation ou feux de brousse qui affecte surtout les parcours pastoraux (steppe herbeuses et arbustives clairsemées) et un degré minime les forêts. Presque tous les feux signalés sont des incendies non contrôlés car les feux planifiés ne sont pas utilisés en Mauritanie (climat saharo- sahélien).

Survenance de maladies	En Mauritanie les maladies virales ou celles dues aux champignons et bactéries sont presque inexistantes vu le niveau d'humidité trop faible dans les forêts pour un pays arides et semi-aride.
Infestations d'insectes	Les infestation d'insectes sont rares et le plus connues sont cette occasionnées par les termites.
Événements météorologiques graves	Ces perturbations sont occasionnées en Mauritanie par les feux de brousse (calamité naturelle), les tempêtes et les sécheresses en particulier.

### 8.2.3 Données de base

#### **Incendies:**

En Mauritanie, les incendies de forêt sont assez rares voir inexistantes. Le terme le plus approprié pour le contexte national est celui d'incendie de végétation ou feux de brousse qui affecte surtout les parcours pastoraux (steppe herbeuses et arbustives clairsemées) et un degré minime les forêts. Ils sont l'une des causes majeures de la dégradation des terres en Mauritanie.

<b>Années</b>	<b>Nombres</b>	<b>Superficies (ha)</b>
1994-1995		232 200
1995-1996		381 500
1996-1997		355 300
2006-2007	102	576 100
2007-2008	165	905 564
2008-2009	164	357 201
2009-2010	171	326 285
2010-2011	151	203 205
2011-2012	36	18230
2012-2013	81	131 600

Source direction Protection de la Nature 2013

### **8.3 Analyse et traitement des données nationales**

#### 8.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a pas pu être réalisé

#### 8.3.2 Estimation et prévision

A l'exception des données nationales sur les feux de brousse, aucune données fiables issues des études spécifiques n'est disponibles pour le moment. Tenant compte de cette réalité, nous nous sommes basés sur les avis des experts foresters du Ministère de l'Environnement.

#### 8.3.3 Reclassement

Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA

### **8.4 Données**

Tableau 8a



Catégories de FRA 2015		1000 hectares et nombre d'incendies									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	39.12	N/A	167.31	N/A	140.2	N/A	244.21	102	675	165
	... dont la superficie forestière brûlée	N/A	N/A	0.02	N/A	0.4	N/A	0.02	N/A	0.02	N/A
Catégories de FRA 2015		2008		2009		2010		2011		2012	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	357.2	164	326.28	171	314.36	151	18.23	36	131.6	81
	... dont la superficie forestière brûlée	0.02	N/A	0.12	N/A	0.02	N/A	N/A	N/A	0.02	N/A

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A



Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Tier 2	Tier 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insectes</li> <li>• Maladies</li> <li>• Événements météorologiques graves</li> </ul>	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	<p><b>Niveau 3</b> : Routines nationales de surveillance des incendies</p> <p><b>Niveau 2</b> : Enquête par télédétection</p> <p><b>Niveau 1</b> : Autre</p>	<p><b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p><b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p><b>Niveau 1</b> : Autre</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insectes</li> <li>• Maladies</li> <li>• Événements météorologiques graves</li> </ul>	<p><b>Niveau 3</b> : Enquête systématique, à partir de données d'inventaire ou d'évaluation aérienne des dommages, par exemple</p> <p><b>Niveau 2</b> : Données d'archives</p> <p><b>Niveau 1</b> : Autre</p>	<p><b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p><b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p><b>Niveau 1</b> : Autre</p>

## 8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	Le nombre des incendies des forêts n'ont jamais été signalées auparavant. Pour e qui est de la superficie brûlée dans les forêts, il a été estimé à environ 05% de la superficie totale brûlée par les feux de brousse. es superficies se focalisent dans le plus part de temps au niveau de régions du Gorgol et de Guidimakha.	Il est difficile de confirmer une tendance stable des superficies brûlées par incendies dans les forêts. Car l'ampleur des feux dépend étroitement du volume de la biomasse et de la pluviométrie annuelle.
Insectes	Aucune donnée n'est disponible sur cette catégorie. Il est à noter qu' à cause des sécheresses chroniques, les termites font beaucoup des dégâts au niveau des forêts mais pour le moment aucune information fiable n'est disponible sur ce sujet.	Aucunes donnée n'est disponible pour mesurer la tendance.

Maladies	Aucune donnée n'est disponible sur cette catégorie. Il est à noter que les maladies des espèces forestières sont très mal connues en Mauritanie. Tenant compte de la nature de la production des forêts (pâturages et bois d'énergie), la qualité de bois ne figurait pas dans les priorités du secteur forestier. De plus le climat désertique de la région (sec et chaud) n'est pas favorable au développement des maladies virales, fongiques etc.	Aucunes donnée n'est disponible pour mesurer la tendance.
Événements météorologiques graves	Aucune donnée n'est disponible sur cette catégorie	Aucunes donnée n'est disponible pour mesurer la tendance.

**Autres commentaires généraux au tableau**

N/A

## 9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

Catégorie	Définition
Réduction du couvert arboré	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	<b>Tier 3</b> : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat <b>Tier 2</b> : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) <b>Tier 1</b> : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	Aucune donnée fiables n'est disponible sur cette catégorie

Autres commentaires généraux

Comme cela a été précisé ci-dessus, le premier et seul inventaire forestier national date de 1980. Depuis lors, les ressources forestières ont connues d'énormes perturbations sous l'effet conjugués de la sécheresse et pression anthropique. De ce fait, les données sur la superficie et les tendances des ces différentes catégories méritent d'être confirmés par des inventaires forestiers nationaux.

De plus, l'état sanitaire et les perturbations influençant les formations forestières sont des domaines très mal connus en Mauritanie. Ils n'ont jamais figurés dans les priorités du secteur forestier pour la simple raison que la fonction des forêts, en Mauritanie, a été réduite généralement à la production de bois énergie et des pâturages (service) donc la qualité de bois est souvent négligée.

## 10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

### 10.2 Données nationales

#### 10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 055-2007 Portant Code forestier	Législation et réglementation forestière	2007	N/A
2	Loi 104-2009 Portant décret d'application du code forestier	Législation et réglementation forestière	2009	N/A
3	Le Troisième Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	Gestion des ressources forestières	2010	N/A
4	Loi 97-006 Portant Code de chasse et de la nature	Législation et réglementation forestière	1998	N/A
5	Loi 2000-045 Portant Code de l'environnement	Législation et réglementation forestière	2000	N/A
6	Loi 2000-044 Portant Code pastoral et ses décrets d'application	Législation et réglementation forestière	2000 et 2004	N/A
7	Deuxième Plan d'Action Nationale pour l'Environnement (PANE 2012-2016)	Gestion des ressources forestières	2012	N/A
8	Plan d'action national de lutte contre la désertification	Gestion des ressources forestières	2006	N/A
9	Stratégie Nationale et son plan d'action national de la Biodiversité	Gestion des ressources forestières	2000	N/A

10	Stratégie nationale d'aménagement des forêts classées	Gestion et aménagement des forêts classées	1994	N/A
11	Stratégie nationale sur l'énergie domestique	Gestion des ressources forestières	2006	N/A
12	Stratégie nationale de développement durable	Gestion des ressources forestières	2006	N/A
13	Décret n° 79-202 créant une journée nationale de l'arbre	Législation et réglementation forestière	1979	N/A
14	Décret n° 87-053 du 15 Instaurant une semaine nationale de l'arbre	Législation et réglementation forestière	1987	N/A

### 10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

### 10.2.3 Données de base

<p>Pour faire face à la problématique de la dégradation des ressources forestières et des écosystèmes forestiers, la Mauritanie a élaboré et mis en place, depuis les années 70, plusieurs stratégies et plans d'action nationaux sur la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et le développement durable.</p> <p>Plusieurs mesures d'ordres politiques, socio-économiques, réglementaires et institutionnelles, ont été élaborés et mise en place pour assurer une gestion durables des forêts et des terres forestières. Certaines d'entre elles ont concernées directement la conception et la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets forestiers. Tandis que d'autres mesures ont été focalisées sur les aspects réglementaires et institutionnels. Toutes ces mesures et politiques avaient comme objectifs la conservation, restauration et gestion rationnelle et durable des forêts et des terres forestières.</p> <p>Les mesures nationales visant directement ou indirectement l'cette gestion durable des forêts, sont réparties en trois groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mesures d'ordre politiques et stratégiques,</li> <li>• mesures d'ordre réglementaires et</li> <li>• mesures d'ordres institutionnels.</li> </ul> <p>Les plus important de ces mesures figurent dans le tableau ci-dessus (sources des données).</p>
---

## 10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015				
	Nationale	Sous-nationale		
		Régionale	Provinciale/étatique	Locale
Politiques soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts privées	yes	yes	yes	yes
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts privées	yes	yes	yes	yes

#### 10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	<p>Il traduit les réadaptations et alignements de politiques sectorielles en Mauritanie par rapport au cadre politique et stratégique national que constitue le CSLP III (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) et la SNDD (Stratégie nationale pour le développement durable) et prend en compte les politiques sectorielles en relation étroite la GDF. Il constitue le meilleur cadre de regroupement, de structuration et d'harmonisation des actions de lutte contre la dégradation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles en Mauritanie. Ces politiques se focalisent sur : a)- la gestion durable des ressources naturelles. Elle vise : - la régression de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté en milieu rural par une plus grande disponibilité des ressources naturelles forestières; - la stabilisation ou même en l'augmentation du couvert forestier à travers : (i) le classement des forêts et terres forestières, (ii) la réglementation de l'exploitation des forêts et terres forestières y compris l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts classées, (iii) le classement d'une gamme des espèces forestières comme espèces intégralement et partiellement protégées, (iv) l'instauration des mesures dissuasives pour les exploitations illicites et les feux de brousse et (v) l'organisation et implication des populations locales dans la conservation et la gestion des forêts et des terres forestières; - b)- la conservation, restauration et gestion durable de la diversité biologique qui visent: - l'augmentation de la superficie des aires protégées pour atteindre respectivement 12 % et 17 % des territoires marins et terrestres de la Mauritanie et - la préservation des habitats par un réseau d'aires protégées établi et fonctionnel.</p>

---

Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	L'actuelle réglementation forestière (le code forestier et son décret d'application) se base sur un modèle de gestion durable des ressources naturelles qui permet d'une part à l'État de se désengager et de se concentrer sur son rôle régalien, et d'autre part aux populations de pouvoir s'appropriier les règles d'une meilleure autogestion de leurs ressources biologiques et forestières pour assurer leur vie et leur développement durable.
--	--

Autres commentaires généraux

---

## 11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

### 11.2 Données nationales

#### 11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapport annuel de la Direction de protection de la nature/ Ministère de l'Environnement de la Mauritanie	2013	N/A
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

<b>Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?</b>	no
---	----

### 11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	Aucune plateforme n'est en place pour le moment.

Autres commentaires généraux

--



## 12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
... dont domaine forestier permanent ( <i>sous-catégorie</i> )	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

### 12.2 Données nationales

#### 12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 055-2007 Portant Code forestier	Terres forestières classées	2007	N/A
2	Loi 104-2009 Portant Décret d'application du code forestier	Terres forestières classées	2009	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Elles sont distinguées en deux catégories désignées terres classées de l'État qui sont inaliénables et imprescriptibles. Il s'agit : 1- des forêts classées : superficies forestières classées en aire protégée principalement pour la conservation de la biodiversité. Elles appartiennent au domaine forestier permanent (DFP). Certaines d'entre elles disposent d'un plan d'aménagement. 2- Périmètres de reboisement : Tout reboisement effectué par l'Atalante en dehors du domaine classé tombe automatiquement dans ledit domaine, même s'il n'a pas fait l'objet d'un texte de classement.
N/A	N/A
N/A	N/A

N/A	N/A
-----	-----

### 12.2.3 Données de base

<p>Forêts classées et périmètres de reboisement:</p> <p>Il faut préciser ici que 30 forêts, d'une superficie initiale de 48 000 ha, ont été classées et désignée à être maintenue comme forêt et qui ne peuvent pas être converties à d'autres utilisations. Egalement, selon la réglementation nationale, les 35.000 ha de reboisement réalisé par l'Etat sont érigées automatiquement en terres classées.</p>
---

## 12.3 Analyse et traitement des données nationales

### 12.3.1 Ajustement

En absence des données fiables, l'ajustement n'a pas pu être réalisé
--

### 12.3.2 Estimation et prévision



En absence des données fiables issues des inventaires forestiers, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.
--

### 12.3.3 Reclassement

Le reclassement n'a pas été jugé nécessaire car les classes nationales sont identiques aux catégories de FRA
--

## 12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	83
	... dont domaine forestier permanent	48

### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 1
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	<b>Niveaux 3</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. <b>Niveaux 2</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. <b>Niveaux 1</b> : Autre
Forêt destinée à rester forêt permanente	<b>Niveaux 3</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. <b>Niveaux 2</b> : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. <b>Niveaux 1</b> : Autre

## 12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Elle concerne à la fois (i) la superficies des 30 forêts classées à l'échelle nationale et (ii) la superficie des tous les périmètres de reboisement réalisés par l'état depuis 1975.
Forêt destinée à rester forêt permanente	Il s'agit des 48 000 des 30 forêts classées et désignée à être maintenue comme forêt et qui ne peuvent pas être converties à d'autres vocation.

## Autres commentaires généraux

--

### 13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

#### 13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

#### 13.2 Données nationales

##### 13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapport annuel 2013 de la Direction de la Protection de la nature / Ministère de l'Environnement de la Mauritanie	État des forêts	2013	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

##### 13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

#### 13.3 Données

Tableau 13a

Catégorie	% de la superficie forestière totale	Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
			Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes temporaires	Echantillonnage de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	50	1980	no	no	no	no	yes	yes
Autres évaluations de terrain	10	2004	no	no	no	no	no	no
Actualisation sur la base d'autres sources	100	2013	yes	no	no	no	no	no
Estimation d'experts	100	2013						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	no
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	yes
3 Autres (veuillez documenter)	
4 Aucun	

**Autres (veuillez documenter)**

Rapport national périodique sur l'état des forêts élaborés souvent par la Direction de la protection de la nature sur basé sur les rapports des services techniques forestiers décentralisés.

### 13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Inventaire forestier	Le dernier et l'unique inventaire forestier national a été réalisé en 1980 sur la base de de la couverture complète aérienne/par télédétection. Il a concerné uniquement les régions au sud du pays.
Autres évaluations de terrain	Il existe quelques inventaires partiels réalisés dans le cadre de certains projets au niveau des régions du Trarza, Brakna, Gorgol, Guidiakha et du Hodh El Gharbi.
Actualisation sur la base d'autres sources	Il s'agit des rapports périodiques (annuel) sur l'état des forets à l'échelle nationale réalisés par la DPN sur la base des rapports des servies techniques décentralisés et des missions du terrain (suivi et contrôle).

## Autres commentaires généraux

--

## 14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
... dont pour la production ( <i>sous-catégorie</i> )	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
... dont pour la conservation ( <i>sub-category</i> )	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

### 14.2 Données nationales

#### 14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Etude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie)	Gestion des forêts	2002	N/A
2	Rapports annuels de la Direction de protection de la nature/ Ministère de l'Environnement de la Mauritanie	Gestion des forêts	2013	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière avec un plan de gestion	6.375
... dont pour la production	2
... dont pour la conservation	4.375

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	
2 Délimitation des forêts à haute valeur de conservation	
3 Considérations sociales/participation communautaire	

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	50
--	----

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 1
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	<b>Niveau 3</b> : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. <b>Niveau 2</b> : Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme <b>Niveau 1</b> : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	<b>Niveau 3</b> : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance <b>Niveau 2</b> : Rapports de questionnaires forestiers ou autres sources de documentation <b>Niveaux 1</b> : Autre

## 14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière avec un plan de gestion	Actuellement, 7 forêts classées (FC) disposent des plans d'aménagement et de gestion. Il s'agit de la FC de Gani (2200 hectares), FC de N'Guiye (1825 hectares), FC de Keur-maour (450 hectares), FC de Djerbivol (754 hectares), FC de Walaldé (300 hectares), FC de Kalinoro (610 hectares) et la FC de Mary-Sder (3065 hectares). Les plans de gestion des ces forêts ont été réalisés dans le cadre des projets Biodiversité Mauritanie-Sénégal entre 2005-2010 (FC de N'Guiye, Djerbivol et Walaldé), Programme MDG-Fund/ GSP-PNUD entre 2010-2013 (FC Keur-mour, Walaldé et Maray-Sder), le Projet ProGRN/GTZ entre 2004-2012 (FC de Kalinoro), le Projet PGRRF entre 1996-1997 (FC Gani et Djerbivol) et la DPN entre 2011-2013 (FC N'Gouye et Gani). Certains de ces plans d'aménagement ont été réalisés par des ONGs locales et le mode de gestion des ces forêts est une approche participative.



dont pour la production	Il s'agit des plans d'aménagement simplifiés visant l'exploitation d'une partie de ces forêts pour la production de bois de chauffe (Cas (i) le Nettoyage de la FC de N'Gouye de bois mort (500 ha) et (ii) le nettoyage de la FC de Gani de Prosopis (900 ha)) et pour la production des palmes de rônier (cas de la FC de Kalinioro et Ouaid Jride (600 ha).
dont pour la conservation	Il s'agit des plans d'aménagement et de gestion des FC de Gani (1300 hectares), FC de N'Guiye (1325 hectares), FC de Keur-maour (450 hectares), FC de Djerbivol (754 hectares), FC de Walaldé (300 hectares) et la FC de Mary-Sder (3065 hectares).

## Autres commentaires généraux

--

## 15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.	
1. Phase de la planification	yes
2. Phase des opérations	yes
3. Examen des opérations	yes

#### Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 1

#### Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	<b>Niveau 3</b> : Documentation gouvernementale (nationale ou sous-nationale) sur les contributions des parties prenantes <b>Niveau 2</b> : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes <b>Niveaux 1</b> : Autre

### 15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Participation des parties prenantes	Comme nous l'avons cités ci-dessus (question 10), la politique nationale forestière est axée sur une approches de gestion décentralisé des ressources naturelles qui permet d'une part à l'État de se désengager et de se concentrer sur son rôle régalien, et d'autre part aux populations de pouvoir s'approprier les règles d'une meilleure autogestion de leurs ressources biologiques et forestières pour assurer leur vie et leur développement durable. De ce fait, les parties prenantes en particulier la population locales et leurs formes d'organisation, les autorités locales (maires et préfectures), les usagers des forêts (bûcheron, éleveurs, charbonniers...etc) sont impliqués activement dans les différentes phases de gestion des forêts.

---

N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

### 16.2 Données

Tableau 16a













Certification internationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	FSC	0	0	0	0	0	0	0
	PEFC	0	0	0	0	0	0	0
	Autre	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	FSC	0	0	0	0	0	0	
	PEFC	0	0	0	0	0	0	
	Autre	0	0	0	0	0	0	

Tableau 16b

Certification nationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	N/A	0	0	0	0	0	0	0
	N/A	0	0	0	0	0	0	0

	N/A	0	0	0	0	0	0	0
		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	
		0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification <b>internationale</b> de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification <b>nationale</b> de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification <b>internationale</b> de la gestion des forêts	Tier 1
Certification <b>nationale</b> de la gestion des forêts	Tier 1

## 16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	Aucune superficie forestière n'a été auparavant certifiée au titre du FSC, ni du PEFC ou d'autre certification internationale de la gestion des forêts.
Certification nationale de la gestion des forêts	Mécanisme méconnue. A notre connaissance, aucune superficie forestière n'a été certifiée auparavant au titre d'un programme de certification de la gestion des forêts avec n'importe quelles normes publiées, ni reconnues sur le plan national et ou vérifiées indépendamment par un tiers.

## Autres commentaires généraux

--

## 17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Produits</u> : bois rond, bois de sciage, biomasse ; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux.</li> <li>• <u>Services</u> : y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.</li> </ul>
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

### 17.2 Données nationales

#### 17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapports annuels de la Direction de protection de la nature/ Ministère de l'Environnement de la Mauritanie	Budget (recettes et dépenses)	1980- 2013	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 17.3 Données

Tableau 17

Catégories de FRA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)		
	2000	2005	2010
Recettes forestières	N/A	4900	58155.6
Dépenses publiques relatives aux forêts	N/A	150000	468522.624

	2000	2005	2010
Nom de la monnaie locale	Ouguiya (MRO)	N/A	N/A

#### 17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	Il s'agit seulement des montants reçus du (i) contentieux forestiers (amendes et transactions forestières), (ii) de l'exploitation du bois (permis d'exploitation pour le bois de chauffe et charbon de bois), (iii) de la vente aux enchères (vente de produits saisis) et (iv) du chasse (permis de chasse). Le montant 173,084 millions de Ouguiyas représente le total des recettes perçues entre 2006 et 2010. Aucune autre recettes n'est prélevé sur les impôts et les charges généralement perçus sur les revenus, la terre, la propriété, la consommation, l'importation ni sur la production de produits forestiers et la prestation de services. Il est à noter qu'une étude faite en 2012 sur la filière gomme arabique, a évalué la valeur de l'exportation de la gomme arabique vers Union Européen (2004-2011) par une société privé, à environ 1003,412 millions d'Ouguiya. Également, environ 1500 tonnes/an de gomme arabique sont consommés sur le marché local ou exportés vers le Mali et le Sénégal. Ce produit forestier, dont la valeur est estimée à environ 600 millions (à raison de 400 Ouguiya le kilo), est exploité et vendu sans que l'État ne perçoit une Ouguiya.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Le montant de 1.855 millions d'Ouguiya, représente la sommes des budgets alloués par l'État à la Direction de la Protection de la nature (Direction des eaux, forêts et de la chasse) durant la période allant de 2006 au 2010. Ce budget est composé essentiellement par 4 activités : (i) la mise en œuvre de la stratégie nationale d'énergie domestique (filiales combustibles ligneux), (ii) la mise en œuvre d'un programme national de reboisement y compris l'organisation de la semaine nationale de l'arbre, (iii) la mise en œuvre d'une opération d'ensemencement aérien et (iv) la mise en œuvre d'une campagne nationale de protection des pâturages et de lutte contre les feux de brousse/incendies des forêts. Il est à noter que cette dernière activité (lutte contre les incendies) absorbe 80% du budget. Le montant de 468.522.624 ouguiyas représente la moyenne annuelle des dépenses publiques alloués au secteur forêts pour la période allant de 2006 au 2010.
Autres commentaires généraux au tableau	N/A

Autres commentaires généraux

--

## 18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
... dont appartenant à des particuliers ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales ( <i>sous-catégorie</i> )	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.



Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.
------------------------------------	---

## 18.2 Données nationales

### 18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Stratégie nationale d'énergie domestique	Gestion filière bois	2006	N/A
2	Processus de désertification dans la basse vallée et le delta du fleuve Sénégal	Taux de dégradation des formations naturelles	2003	I
3	Etude DENV/FAO « Critères et Indicateurs de Gestion durable des Forêts (Cas de la Mauritanie)	Propriété privée de l'Etat Propriété publique de l'Etat des collectivités territoriales Propriétés des communautés rurales	2002	N/A
4	Stratégie générale pour le développement du secteur rural SGDSR. horizon 2010	Développement du secteur forestier	1998	N/A
5	Rapports annuels de la Direction de protection de la nature/ Ministère de l'Environnement de la Mauritanie	Situation des forêts	1980-2013	N/A

### 18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt	On entend par forêt, les espaces composant une couverture végétale dans laquelle prédominent des arbres, arbustes ou broussailles ainsi que d'autres espèces de flore susceptibles de fournir des produits ligneux et non ligneux autres qu'agricoles. Sont également considérés comme forêts, les terrains qui étaient couverts de forêts récemment coupées, incendiées ou dégradées, mais qui seront soumis à la régénération naturelle ou au reboisement.
Forêts de l'Etat (sous-catégorie de Propriété publique)	Le domaine forestier de l'Etat est constitué des terrains de son domaine privé portant des forêts ou dont le reboisement a été décidé dans les conditions fixées par la présente loi. Il comprend également des forêts classées et des forêts non classées.
Forêts des collectivités locales décentralisées (sous-catégorie de Propriété publique)	Constituent les forêts des collectivités territoriales décentralisées, les forêts qui sont incorporées dans leur domaine public, notamment à la suite d'une affectation par l'Etat.
Forêts des particuliers (sous-catégorie de Propriété privée)	Les forêts des particuliers sont des forêts exploitées par des personnes physiques ou morales sur des terrains compris dans l'assiette de leur propriété acquise conformément à la législation en vigueur.

Domaine des collectivités et des particuliers (sous-catégorie de Propriété privée)	Sont considérés comme faisant partie du domaine forestier des collectivités et des particuliers, les périmètres reboisés par ces collectivités ou ces particuliers, ainsi que les lieux protégés par les collectivités dans un but social. Ces périmètres seront signalés à l'autorité administrative qui en déterminera les limites précises et les fera immatriculer au nom des collectivités ou des particuliers concernés.
Terres forestières (sous-catégorie de Propriété publique)	Les terrains à vocation forestière sont des terrains nus destinés au reboisement et à la reconstitution du couvert végétal.

## 18.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficie en ha	
	2000	2005
<b>Propriété publique</b> (forêts denses y compris les forêts classées de l'Etat)	309 484 ( ? )	259 200 ( ? )
<b>Forêts des collectivités locales décentralisées</b> (sous-catégorie de Propriété publique )	2200	2200
Autres terres boisées (sous-catégorie de Propriété publique)	3 110 000**	3 110 000**
<b>Propriété privée</b>	7716	7716
<b>Forêts des collectivités locales</b> (sous-catégorie de Propriété privée)	ND	ND
<b>Forêts privées</b> (sous-catégorie de Propriété privée)	7 716*	7716 ?
<b>Entités et institutions commerciales privées</b> (sous-catégorie de Propriété privée)	ND	ND

<b>Collectivités indigènes/tribales</b> (sous-catégorie de Propriété privée)	ND	ND
Autres terres	99 095 000	99 095 000

\* Source 2002 DENV/FAO – « Critères et indicateurs de gestion durable des forêts - 2002»

\*\* Source 1981 USAID

On estime que la superficie des forêts privées estimées à 7716 ha est restée constante et que le reste des forêts est propriété publique.

### 18.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 18.3.1 Ajustement

Il est nécessaire pour assurer un meilleur traitement des données existantes d'adopter des méthodes statistiques et analytiques à forte précision pour aboutir à des données fiables. Il faut apporter une attention particulière aux méthodes de collecte des données.

#### 18.3.2 Estimation et prévision



En absence des données fiables issues des études spécifiques sur la biodiversité, nous nous sommes basés sur des anciennes données que ont été actualisées par les experts du Ministère.







#### 18.3.3 Reclassement

Aucune donnée fiable n'est disponible pour réaliser un parfait reclassement

### 18.4 Données

Tableau 18a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010
	Propriété publique	407	309	259	234
	... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	407	309	259	80

	... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national	0	0	0	154
	Propriété privée	8	8	8	8
	... dont appartenant à des particuliers	8	8	8	8
	... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0	0
	... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0
	Propriété inconnue	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>415.00</b>	<b>317.00</b>	<b>267.00</b>	<b>242.00</b>

## Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 1	Tier 1
Propriété privée	Tier 1	Tier 1
Propriété inconnue	Tier 1	Tier 1

## Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2: Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	<b>Niveau 3</b> : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) <b>Niveau 2</b> : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) <b>Niveau 1</b> : Autre

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Administration publique	405	309	259	198

Particuliers	0	0	0	0
Sociétés privées	0	0	0	0
Collectivités	0	0	0	36
Autre	0	0	0	0
TOTAL	405.00	309.00	259.00	234.00

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 1	Tier 1
Particuliers	Tier 1	Tier 1
Sociétés privées	Tier 1	Tier 1
Collectivités	Tier 1	Tier 1
Autre	Tier 1	Tier 1

### 18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Propriété publique	Les données représentent les forêts et les terres forestières appartenant à l'état à l'échelle nationale (DPN et MEDD), aux Parcs nationaux, aux préfectures et aux communes.	La superficie change avec la concession définitive de la terre forestière à des privés et aux autres entités non étatiques.
Propriété privée	Il s'agit des forêts et des terres forestières cédées par l'état à des personnes physiques et des coopératives dans le cadre d'une politique visant l'implication et la responsabilisation des populations dans la gestion durable des ressources naturelles.	L'État n'a plus cédé des nouvelles forêts à des privés depuis 1995. Donc les 8000 ha ont restées constantes.
Propriété inconnue	Par principe tout ce qui n'est pas cédé par l'état à une personne physique ou morale appartient à l'état.	Aucune information n'est disponible pour le moment

Droits de gestion	<p>Il s'agit de la superficie forestière qui n'a pas encore été transférée aux communes pour faire l'objet d'une délégation aux associations de gestion collective, comme prévoit la législation (code forestier du 2007) et la politique forestière du pays. Malgré la mise en application (depuis 2009) de cette politique de décentralisation et de désengagement progressif de l'État au profit des populations locales, seulement environ 36.000 ha ont été délégués aux associations de gestion locale collective (AGLC) créées au niveau des régions du Guidimakha et du Hodh El Gharbi par le Projet ProGRN (GIZ). La superficie des espaces délégués par les communes à ces 41 AGLC avoisine le 1.200.000 ha. On estime la superficie couverte par les formations forestières à environ 10% (soit 120.000 ha) de ces espaces délégués et que les forêts couvrent seulement environ 30% de ces formations forestières.</p>	<p>La tendance est liée aux nombres des demandes de transfert et de délégation de droit de gestion des forêts et des terres forestières formulées par la population via les communes aux autorités administratives.</p>
-------------------	--	---

#### Autres commentaires généraux au tableau

De façon générale beaucoup de travail reste à faire pour avoir des données fiables concernant le régime de propriété et droits de gestion des forêts en Mauritanie.

## 19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

### 19.2 Données nationales

#### 19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapports annuels de la Direction de protection de la nature/ Ministère de l'Environnement de la Mauritanie	Etat des services forestiers	1980-2013	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

#### 19.2.3 Données de base



En absence de l'organisation de la filière bois et PFNL, les emplois salariés de ce sous-secteur n'existent pas encore en Mauritanie. Certes les grands exploitants forestiers recrutent une main-d'œuvre occasionnelle pour faire des activités de carbonisation le plus souvent illicites et/ou sur la base des permis de coupe de bois mort

délivrés par les services techniques compétents, Cependant ces emplois informels ne sont pas reconnus par les services compétents malgré les revenus importants qui en sont tirés. Il existe également deux à trois sociétés privées qui s'occupent de l'exploitation des PFNL (en particulier la gomme arabique) mais aucune statistique n'est disponible sur l'emploi généré par ces sociétés.

Dans le cadre de la réalisation de certains projets forestiers nationaux, beaucoup d'activités âches de reboisement sont exécutées par des ONG et sociétés privés. Ce travail saisonnier nécessitera l'emploi de milliers individus pour planter des arbres pendant des mois mais aucune information n'est disponible sur ces emplois.

### 19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
	Emploi dans le secteur forestier	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont de sexe féminin	N/A	N/A	N/A	N/A

### 19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans le secteur forestier	aucune donnée fiable n'est disponible	N/A

#### Autres commentaires généraux au tableau

En 2005 et 2012, des tentatives ont été menées pour mettre en place une forme d'organisation des exploitants du bois à l'occurrence le Syndicat des fidèles du charbon. Malheureusement cette expérience s'est heurtée à beaucoup d'obstacles et n'arrive pas encore à regrouper tous les exploitants et acteurs de la filière. Le nouveau code forestier, adopté en 2007, exige l'organisation de la filière bois en particulier celui des exploitants. Des registres qui donnent les informations détaillées sur l'exploitation y compris le nombre et le statut des employés seront tenus au niveau des services chargés des forêts au niveau local. Pour ce qui est des autres filières de la foresterie, à savoir l'exploitation des produits non ligneux (PFNL), aucune information fiable n'est disponible pour le moment sur l'emploi dans ce secteur.



## 20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

### 20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A	N/A	aucune donnée n'est disponible

### 20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Pour le Ministère des Finances et de celui des affaires économique, le secteur Forêts n'est pas prise en compte et ne contribue pas au produit intérieur brut (PIB)?

Autres commentaires généraux

--

## 21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

### 21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

### 21.2 Données nationales

#### 21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Lettre d'engagement de la Mauritanie dans le cadre des Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA)	Reboisement	2009	N/A
2	Plan d'action national pour l'environnement (PANE 2012-2016)	Ressources forestières	2012	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

### 21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)	
	2020	2030
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	284.5	384.5

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
	2013
Forêts destinées à la conversion	N/A

## 21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Cet objectif représente un engagement pris, en 2009, par le Ministère de l'Environnement dans le cadre de ses mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) qui vise l'augmentation de la couverture forestière de 03,2 % en 2009 à 09 % en 2050. Tenant en compte le contexte national, cet objectif est difficilement réalisable avec le reboisement environ 125 000 ha/an durant 50 ans. Les données du tableau 21a représentent la superficie de la catégorie forêts (environ 8% de superficies forestières en perspectives (5 153 500 ha en 2020 et 9 276 300 ha en 2050)).
Forêts destinées à la conversion	N/A

### Autres commentaires généraux

Ce perspective d'avenir de la superficie forestière, a été pris par le Gouvernement depuis 2009 mais pour le moment, en 2013, cette superficie n'a pas connu un grand changement. Si aucune mesure particulière (engagement budgétaire et renforcement de capacité des services forestiers) n'est prise d'ici 2030, il est impossible de réaliser cet objectif.